

Discours de M. Thierry QUEFFELEC,
Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna
Ouverture de la session administrative de l'Assemblée Territoriale

17 juin 2019

Seul le prononcé fait foi

Veillez recevoir mes salutations pour ce début de cette semaine.

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Député,

Monsieur le Conseiller Économique, social et environnemental,

Mahé,

Monsieur le Vicaire-Général,

Messieurs les représentants de la chefferie d'Uvea, d'Alo et Sigave,

Monsieur le Vice-président de l'assemblée, Tui asoa,

Madame la Présidente de la commission permanente,

Mesdames et messieurs les conseillers territoriaux, Tui Mata'Utu,

Monsieur le représentant du payeur,

Monsieur le représentant de la Gendarmerie Nationale,

Mesdames et Messieurs les chefs des services de l'État et du Territoire,

Mme la Présidente de la CCIMA,

Monsieur le Président de l'Académie des Langues,

Mesdames, Messieurs,

Cette session administrative de l'Assemblée Territoriale s'annonce particulièrement dense et structurante pour le devenir de Wallis et Futuna. J'ai déjà pu le constater la semaine dernière lors du conseil du Territoire à ma résidence.

Les sessions de l'Assemblée Territoriale sont des points d'étapes essentiels qui permettent de prendre le pouls du Territoire, d'appréhender sa tonicité et d'éviter ainsi les courbatures administratives afférentes.

À ce titre, le calendrier politique du premier semestre a été particulièrement dense et nous oblige quant aux résultats à obtenir.

Je pense tout d'abord à la visite de la Ministre des Outre-Mer qui s'est déroulée du 4 au 8 mars derniers. Cette visite aura permis d'orienter nos îles dans la démarche de développement souhaitée par Mme GIRARDIN, à travers la trajectoire Outre-Mer 5.0, dont nous avons pu avoir la primeur avant son lancement officiel en avril ; j'y reviendrai plus longuement au cours de mon discours.

**

Wallis et Futuna, sont avant tout un territoire intégré à l'axe indopacifique, principal foyer du commerce mondial.

Si la Ministre des Outre-Mer a pu le souligner lors de son discours ici même, le Territoire des îles Wallis et Futuna doit jouer un rôle déterminant dans cette stratégie « indo-pacifique » de la France et de l'Europe.

La Ministre des Armées le rappelait significativement en ce début de mois, lors d'un sommet international à Singapour.

Wallis et Futuna font partie d'un ensemble de territoires représentant 1,5 million d'habitants, caractérisés par de vastes zones économiques exclusives, dont nous avons collectivement la responsabilité. La présence, il y a une dizaine de jours, du porte-avion Charles de Gaulle dans le port de Singapour n'est pas un hasard. La France doit peser dans cette partie du monde et cette partie du monde, c'est aussi la nôtre, c'est aussi le vôtre.

Cette présence venait rappeler aussi l'attachement de la France à toutes ses petites îles, que ce soit les îles éparses au large de Madagascar, les Kerguelen au sud de la Réunion, en passant par celles du Pacifique Sud jusqu'à celle de Clipperton dans le Nord du Pacifique.

Cet axe stratégique Paris-Delhi-Canberra nous oblige en tant que français mais également en tant qu'europpéen vis-à-vis de nos voisins chinois. En effet, les rapports entre l'Europe et la Chine doivent également être vus à travers le prisme d'une présence française importante aux portes de l'Asie et dans tout le Pacifique à l'heure où le Royaume-Uni pourrait se retirer de l'Union Européenne.

L'Europe et la France ne se trompent pas d'objectifs lorsqu'elles soutiennent depuis de nombreuses années ce développement et le soutiendront encore, que ce soit à travers le Fond Européen de Développement ou à travers le prochain Contrat structurant de Convergence et de Transformation ou du Fonds Exceptionnel d'Investissement annualisé.

Wallis et Futuna ne sont pas seulement une zone économique exclusive.

Wallis et Futuna sont un échelon essentiel de la stratégie française et européenne dans le pacifique.

Notre situation géostratégique et géopolitique nous oblige tous ici à agir pour être un territoire d'excellence.

L'État y prendra sa part et j'espère que dans quelques semaines, j'aurai le plaisir de vous confirmer l'implantation d'une station Galileo, le GPS Européen, à Wallis.

**

Les projets de délibération soumis à votre approbation cette semaine ne feront que confirmer ces paroles, le Territoire est pleinement intégré dans son environnement régional et il doit pouvoir en tirer de nombreux avantages avant d'en assurer un leadership adapté.

Quel est notre avenir ?

Après vos délibérations Wallis et Futuna tendraient vers un Territoire Zéro Exclusion

L'une des priorités du Territoire, qui s'inscrit pleinement dans la trajectoire outre-mer 5.0, est celle de la protection de l'individu dans le domaine social et celui de la santé.

La conférence sociale mise en place début 2019, s'est déjà réunie plusieurs fois et a abouti à plusieurs projets qui auront un impact significatif. A ce titre, Mesdames et

Messieurs les conseillers territoriaux, vous aurez à vous prononcer sur le projet d'arrêté mettant en place l'apprentissage, outil d'un maintien des jeunes sur le territoire.

La mise en œuvre de l'apprentissage doit faciliter l'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi sur nos deux îles. Elle doit être l'occasion de répondre aux interrogations de la jeunesse qui souhaite rester et s'installer durablement sur le Territoire tout en apprenant un métier et en se mettant au service d'une collectivité. Ce projet d'arrêté, si vous le validez, sera l'un des axes structurants de l'emploi que ce soit pour le secteur primaire ou encore tertiaire.

La question de la prise en charge des personnes âgées et dépendantes est également à l'ordre du jour, que ce soit avec le projet de vœu de la création d'un EPHAD ou ceux relatifs à la mise en place d'une mission sur le « Minimum vieillesse ».

J'envisage aujourd'hui de solliciter une extension de cette mission aux problématiques de la RHI, résorption de l'habitat indigne.

Ces projets de textes, qui auront des répercussions sur la vie quotidienne, témoignent de notre volonté commune d'intégrer chaque citoyen à un rythme de vie où la solidarité prendra le pas sur la charité.

Quel est notre avenir ?

Après vos délibérations Wallis et Futuna seraient un Territoire Zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole

Les 17 et 18 juillet prochains se tiendra à Nouméa le Comité de pilotage du Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion Durable des Écosystèmes (PROTEGE) qui a pris la suite du projet INTEGRE. L'Union Européenne, la CPS et le Programme Régional Océanien pour l'Environnement (PROE) ont signé avec le Territoire un accord pluriannuel en faveur du climat et de la biodiversité.

PROTEGE à Wallis et Futuna sera capable de financer largement des projets dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la pêche, l'eau et la préservation des ressources naturelles et la lutte contre les espèces invasives.

Wallis et Futuna a toute sa place dans ce projet porté par l'Union Européenne et dispose d'un avantage concurrentiel par rapport à d'autres notamment eu égard à l'absence d'intrants dans les engrais agricoles.

Cela doit nous permettre aussi de continuer à structurer la filière locale de traitement des déchets et à nous interroger sur la production en électricité en lien avec la péréquation qui débouchera sur un prix de l'énergie identique à celui de métropole à partir du 1^{er} janvier 2020.

Autre axe de notre avenir.

Nous devons vivre dans un Territoire « Zéro Vulnérabilité »

Vous le savez, l'un des défis majeurs pour Wallis et Futuna comme pour tout l'Outre-Mer, est de s'adapter au changement climatique, aux risques naturels et d'apporter des réponses adaptées aux enjeux de la sécurité civile.

A cette fin, une mission conjointe DGSCGC-DGOM était présente du 16 au 20 mars 2019 à Wallis et à Futuna afin d'apporter des solutions à ces défis au regard du statu de nos sapeurs-pompiers. La mission devrait nous transmettre son rapport à la fin du mois de juin. Sans attendre les conclusions de ce rapport, mes équipes, en lien avec chacune des circonscriptions concernées, m'ont déjà proposé d'uniformiser le temps de travail et le règlement intérieur du corps des sapeurs-pompiers de Wallis et Futuna.

Dans le même esprit, un renforcement important des moyens est en cours de réalisation. Deux camions feux (CCF) de lutte contre les feux de 2,5m³ chacun sont attendus dans les prochains jours à Wallis et la construction du nouveau centre de secours de Futuna est en cours de finalisation.

Ce travail de fonds mené depuis plusieurs années doit nous permettre d'être le plus résilient possible face à une crise. La question au regard des risques naturels n'étant pas « est ce qu'elle va arriver » mais « quand va-t-elle arriver ? ».

J'écrivais ces lignes en début de semaine dernière sans savoir que ce week-end, un séisme de magnitude 7.2 sur la faille des Kermadec à 2000 km au sud du Territoire, avec un risque de tsunami qui s'est rapidement avéré sans risque pour le Territoire. Cet

épisode vient nous rappeler les enjeux de sécurité civile et la nécessité de rester en vigilance.

Je sais – et je vous en remercie M. le Président – l'Assemblée Territoriale est particulièrement attentive aux moyens de sécurité civile que nous sommes en droit de détenir.

Toutes ces actions témoignent de la démarche volontariste dans laquelle nous nous sommes inscrits et prônée par la trajectoire 5.0. Nous allons l'appliquer à travers deux outils locaux que sont la stratégie de convergence 2019-2030 et à sa première concrétisation : le Contrat de Convergence et de Transformation 2019-2022, véritable clef de voûte pour le Territoire pour les quatre prochaines années.

Le Contrat de Convergence et de Transformation 2019-2022 est notre axe de pensée et donc de notre effort commun.

A l'issue des Assises des Outre-mer, et en articulation avec la stratégie de développement durable 2017-2030, il vous a été proposé lors de la session budgétaire l'année dernière, de réfléchir ensemble et avec toute la concertation nécessaire, à la définition d'une stratégie de convergence en lien avec le Premier Ministre qui m'a transmis le mandat de négociation en février 2019.

Cela a été préparé dans l'esprit de l'intérêt général des politiques publiques, dans l'équilibre des attentes personnelles. Je tiens tout d'abord à vous remercier, M. le Sénateur, M. le Député, M.le Président et Mesdames et Messieurs les conseillers territoriaux pour les échanges intenses que nous avons eu sur ce sujet.

Grace à vos travaux conjoints, nous sommes aujourd'hui l'une des collectivités d'outre-mer les plus avancées dans cette démarche.

La possibilité ouverte par le premier ministre lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, le 12 juin dernier, de signer ce contrat à Matignon en juillet, marquerait un bel aboutissement pour le territoire et ses deux îles plus que jamais sur le chemin de l'excellence.

Cela témoigne, une fois encore après les Assises des Outre-Mer, dont Wallis et Futuna a été l'un des moteurs, que notre Territoire sait s'inscrire pleinement, quand il le veut, dans un cadre national, régional voire mondial comme j'ai pu l'exprimer précédemment.

Cette stratégie traduit notre volonté clairement affirmée d'une approche inclusive et durable pour le Territoire et sa population. Elle repose sur les stratégies sectorielles, élaborées en tenant compte des atouts et des potentialités de nos deux îles.

L'adoption, la conclusion et la signature du CCT apporteront des soutiens financiers inégalés au Territoire :

- 32,5 M € de l'État sur trois ans et demi ;
- 3 M € pour la télémédecine ;
- 4 M € de participation du Territoire pour ne citer que ces chiffres.

Ces montants, en nette augmentation (39 M € / 3 ans et demi) par rapport au contrat de développement (48 M € / 7 ans), témoignent de la confiance entre Paris et Wallis et Futuna mais surtout de la qualité du travail réalisé par vous tous ici présent dans cet hémicycle.

L'attribution de ces crédits nécessitera un travail collectif de chaque instant afin de réaliser tous les projets que vous adopterez dans quelques jours. Je suis particulièrement confiant dans notre capacité de réaliser, ensemble, tous les projets retenus et l'administration supérieure que j'ai en charge saura adapter son mode de fonctionnement en mode projet.

Elle devra être capable de construire un pilotage budgétaire et de déclencher une clause de revoyure à mi-chemin pour rechercher cette efficience qui doit faire notre marque de fabrique.

Le CCT s'accompagne également de financements complémentaires comme le FEI, dont le montant a été multiplié par deux par rapport en 2018 (4M€), ou encore la signature d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture afin d'accompagner le développement du secteur primaire à hauteur de 400 000 € par an pendant 5 ans.

Soyons bien clair, quand Futuniens et wallisiens sont ensemble, il y a trois opinions en présence : Wallis, Futuna et le Territoire. Cette trinité doit pleinement vivre dans l'unicité de décisions au sein de cette assemblée territoriale.

En parallèle, avant de conclure, je souhaite également évoquer la réforme du statut des îles Wallis et Futuna.

La stratégie de développement durable 2017-2030, les Assises des Outre-Mer et le CCT 2019-2022 nous permettent de nous interroger sur le statut qui n'a quasiment pas évolué depuis 1961 et n'apparaît plus complètement en symbiose avec son temps. Madame la Ministre des Outre-Mer l'a rappelé durant sa venue.

Je le rappelle, cette évolution ne pourra se faire qu'à la demande des wallisiens et des futuniens, tout en respectant les prérogatives attachées aux chefferies coutumières et à la coutume en général.

Certaines pistes et bien d'autres ont été avancées comme la réforme du nombre de conseillers territoriaux, la durée du mandat du Président de l'Assemblée Territoriale ou encore la définition du statut de droit personnel à Wallis et Futuna.

Je suis prêt à continuer à vous accompagner dans ces réflexions, prêt à vous soutenir collectivement dans le sillage de nos aînés de 1961 ; sans précipitation mais avec détermination.

Voilà M. le Président quelques idées et comme le prévoient les textes :

Je déclare ouverte la session administrative 2019 de l'assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna.

Merci à vous.